

*La Sécu... C'est l'affaire de toutes et tous. Elle contribue au financement des établissements sanitaires privés, lucratifs ou non... Son budget, fixé par le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) détermine les conditions de prises en charge des usagers et les conditions de travail des salarié-es et leurs salaires. Lors de sa présentation, Mme Touraine, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, en a profité pour annoncer un retour à l'équilibre des comptes, sur le dos des salarié-es et des prestations pour les usager-es.*

*Le 8 novembre 2016, La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à la grève et à une mobilisation d'ampleur pour en finir avec les politiques d'austérité*

# Blocage des salaires !! Restrictions budgétaires !! Ça suffit !!

**Asphyxie budgétaire pour les équipes et les patient-es**

**C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase**



Pour l'assurance maladie, le gouvernement prévoit 4,1 Milliard d'€ «d'économies» supplémentaires dont :

- 1,3 milliards pour les établissements sanitaires publics et privés,
- 200 millions pour le secteur médico-social.

Ces coupes budgétaires vont impacter les établissements, les équipes et les publics.

Cette politique austéraitre se fera, on le sait déjà, par des inégalités d'accès aux soins et aux services sociaux. Pour les salarié-es les conséquences seront inéluctables : licenciements, précarité, bas salaires, surcharge et intensification du travail...

Dans les établissements sanitaires, les budgets dits « *constraints* » via la dotation annuelle de financement autorisent les directions à gérer au mieux la masse salariale. Les salarié-es sont devenu-es des variables d'ajustement.

Pour certain-es d'entre nous, comme dans la CCN 51, **les conditions de travail ne cessent de se dégrader**, augmentation des contrats précaires, travail en 12h, semaine de récup "flottantes", remplacements au pied levé dans d'autres unités au nom de la polyvalence et parfois, cyniquement, de la "solidarité" entre collègues, week end de repos raccourcis, glissements de tâches qui précèdent la réingénierie des métiers, effectifs de plus en plus réduits dans des unités au bord de l'implosion tandis que de plus en plus de lits sont fermés.

De trop nombreu-ses collègues déjà pressuré-es sont au bord de l'implosion. Le gouvernement reste sourd à la multiplication des cas de détresse. La souffrance au travail, la perte de sens professionnel, les burn-out ou les suicides ne sont pas des fatalités pour nous !

D'autre part, en application de la Loi Touraine, se mettent en place les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et des Groupement de Coopération Sanitaire (GCS).

Ils constituent un **arsenal supplémentaire** qui permet aux gouvernements successifs de continuer la politique de destruction/restructuration, fusion/absorption des structures et des mises en concurrence de l'ensemble de nos secteurs.

Les Centres de Lutte Contre le Cancer ont vu différer un projet de fusion, tandis qu'à la Croix Rouge française, une gouvernance inconstante (changements de Direction Générale) multiplie les PSE et ne s'acquitte pas des heures supplémentaires réalisées par le personnel.

Dans la FEHAP, les employeurs non content d'avoir dénoncé la CCN 51 puis gelé les salaires pendant 7 ans, multiplient les dénonciations d'accords d'entreprise faisant ainsi disparaître les jours de carence, jours de RTT...

Union syndicale  
**Solidaires**



Fédération nationale

SUD Santé Sociaux  
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org  
contact@sudsantesociaux.org  
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 24/10/2016

Le patronat du lucratif, pourtant largement favorisé par les dernières mesures d'exonérations fiscales, généreusement octroyées par le gouvernement socialiste, ne cesse de rendre plus corvéables les salarié-es.

Depuis plusieurs années, la priorité des gouvernements a été de se soumettre au pacte de stabilité de L'Union Européenne, au détriment des besoins dévolus aux secteurs sociaux et sanitaires.

## **Nous devons nous mobiliser, lutter pour obtenir des salaires décents**

Nos salaires sont gelés depuis de trop nombreuses années et le besoin de révision des classifications est bloqué au nom des restrictions budgétaires et autres plans de retour à l'équilibre. Dans certaines Conventions Collectives de nos secteurs, le pouvoir d'achat a diminué de quasi 25% en 20 ans... Avec la refonte des métiers et la volonté affichée du patronat de dénoncer les conventions collectives (CC 66, Croix Rouge française...), une refonte des grilles des salaires au prétexte des nouveaux diplômes n'est pas à exclure. L'objectif affiché est bel et bien de réduire le coût du travail et de tirer nos salaires vers le bas. La Loi Travail n'arrangera pas la situation. Les logiques de dumping social sont à prévoir et à combattre !

« Puisqu'il n'y a plus de trou de la Sécu », **les salaires des secteurs privés de la santé doivent être revalorisés !** Prenons au mot la Ministre.

Depuis 6 mois, CGT, FO et Solidaires, mènent le combat commun pour obtenir le retrait puis l'abrogation de la Loi Travail. Dans la continuité de ce combat, ensemble, public, privé, sanitaire, médico-social, social, **mobilisons-nous massivement** sur les territoires pour exiger notre dû et les moyens pour un service de qualité et de proximité envers la population.

## **AUJOUR'HUI, ÇA SUFFIT ! Il faut que ça change !**

### **Exigeons un plan d'urgence pour notre secteur et revendiquons :**

- La défense et l'amélioration des Conventions Collectives de nos secteurs...
- Une revalorisation statutaire et salariale
- L'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers
- Des grilles de salaires linéaires sans barrage ni quota tenant compte de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes
- L'octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sanitaires de mission de service public, d'investir, d'embaucher et de transformer en CDI les contrats précaires..
- Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population, quels que soient leurs lieux d'habitation
- L'abrogation de la loi Travail



Le **8 novembre 2016**, La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à la grève et à une mobilisation d'ampleur pour en finir avec les politiques d'austérité.